

Une recherche-action autour du dispositif **PASSERELLE PLUS**



Expérimentation à Montreuil (2024-2026) d'une allocation non fléchée couplée à une orientation sociale et un atelier collectif sur l'alimentation durable : quels effets sur l'alimentation, le bien-être et la satisfaction des besoins ?

UMR MoISA (INRAE, IRD) : Marlène Perignon, Sabrina Eymard-Duvernay, Maria Somaraki, Alejandra Giraldo, Nicole Darmon, Mathilde Savy, Pascaline Rollet
ACTION CONTRE LA FAIM: Vigdis Gosset, Hélène Quéau, Clara Souchereau, Emilie Martin, Sophie Lochet, Radja Kebiri. Association ActAP: Christophe Dubois
FONDATION DE L'ARMEE du SALUT: Nadia Berrembou, Salomé Linglet, Emmanuel Ollivier

Les 3 volets du dispositif Passerelle Plus



Allocation non fléchée de 60€/mois par personne du ménage pendant 4 mois sous forme de carte de paiement, utilisable dans tous les commerces (alimentaires et non alimentaires) et pour le retrait d'espèces.



Orientation sociale : un rendez-vous avec un.e coordinateur.ice social pour être mis en lien avec les structures sociales du territoire selon la situation et les besoins des personnes.



Atelier collectif sur l'alimentation durable pour discuter des enjeux santé, budget et environnement de l'alimentation, et partager trucs et astuces pour manger équilibré sans dépenser plus tout en respectant l'environnement.



Pourquoi une allocation non fléchée sur l'alimentation ?
Promouvoir la liberté de choix des personnes, l'adaptation aux besoins, la facilité de mise en œuvre et d'utilisation, limiter le non recours.

Les 3 volets de l'évaluation



Évaluation d'impact pour mesurer la nature et l'ampleur des effets du dispositif sur l'alimentation et le bien-être des ménages

- 370 ménages en situation de précarité orientés par les centres sociaux et associations de la ville de Montreuil, répartis en 2 groupes par tirage au sort. Le 1er groupe reçoit le dispositif à partir de septembre 2024, le 2ème groupe 6 mois plus tard (groupe témoin).
- 3 temps d'enquête par questionnaire (avant, à 3 mois, à 6 mois) : mesure des effets sur des indicateurs de sécurité alimentaire et de bien-être
- Analyse des achats alimentaires : mesure des effets sur la qualité nutritionnelle et l'impact environnemental des approvisionnements



Évaluation de processus pour documenter la mise en œuvre du dispositif, les freins et conditions de réussite, et comprendre les mécanismes d'impact

- Cartographie des chemins d'impact du dispositif (visualisation des étapes intermédiaires depuis les ressources mobilisées jusqu'aux impacts attendus)
- Enquêtes qualitatives (entretiens individuels) auprès des ménages et acteurs de la mise en œuvre pour rendre compte du niveau de satisfaction et d'appropriation par les usagers



Évaluation coût-efficacité pour explorer le potentiel de mise à l'échelle

- Recensement des coûts de mise en œuvre du dispositif vs. impact
- Calcul du coût de mise en œuvre par usager, et du coût moyen par résultat atteint (ex: coût pour réduire d'1% la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire)

